COMITE DE DIRECTION
REUNION DU 9 DECEMBRE 2017 – LE HAILLAN

Présents :
Président, ENNJIMI Saïd
Président délégué, COMBARET Christian
Membres : Mmes BARROT Pierrette, BOY Yvonne, HEBRE Valérie, MM. BASQ Stéphane, BOUDET Alexandre, BROUSTE Gérard, CARRARETTO Daniel, DANTAN Jacques, DAUPHIN Jean Louis, DEHEE Serge, FILHASTRE Hervé, FRADIN Karim GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUIGNARD Daniel, LADRAT Bernard, LAFRIQUE Philippe, MARTIN Alain, MATTENET Patrick, MIREBEAU Pascal, RABAT Luc, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, SAVIDAN Steve, TINGAUD Pascal, WAILLIEZ David.

Excusés : MM. AUGEY Claude, BEGA Henri, BONNET Jean François, LAPORTE FRAY Bernard, LEONARD Frédéric, LOPEZ Joël, MASSE Pierre, VIGUES Lionel.

Assistent : Mmes FERNANDEZ Marie France, JUGE Vanessa, SIMON Elisabeth, NADAL Marie-Laure, MM. ALLONGUE Jean-Paul, BIANCOLLI Eric, BOUARD Gilles, EL MOUFAKKIR Saïd, GAUVIN Francis, GUAGLIARDI Loreto (représente Claude AUGEY), HAMACHE Lyès, JOHNSON Timothée, LEONARD Joël, OYHAMBERRY Philippe, RABBY Matthieu.

Carnet

Les membres du Comité sont heureux d'annoncer la naissance, le 6 décembre, de la petite Selma au foyer de Sandra Renon, CTRA de la Ligue et Samir Zolota, arbitre et membre de l'ETRA. Félicitations aux parents.

Le Comité soutient pleinement Jean-François Bonnet, Président du District de la Corrèze dans l'épreuve qu'il traverse actuellement suite aux violences survenues à l'encontre de deux arbitres de son district. A ce titre, Alexandre Boudet remercie l'ensemble des personnes ici présentes qui l'ont soutenu dans son rôle de président de district mais aussi en tant qu'homme. Les épreuves subies ces derniers jours sont particulièrement éprouvantes pour tout bénévole pleinement impliqué dans sa mission.

Ouverture par le Président, Saïd ENNJIMI

Le Président ouvre la séance, remercie l'ensemble des membres présents et passe au déroulé de l'ordre du jour.

Intervention du Secrétaire Général, Luc RABAT

- Le compte rendu de la réunion du Comité de direction du 23 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Modifications des statuts LFNA suite à l'Assemblée Générale du 11 novembre 2017 à Cognac :

Article 14.1 : Le Bureau de Ligue

Election des membres du Bureau :
. 2 postes à pourvoir au titre des membres du Comité : candidatures reçues de MM. DEHEE et WAILLIEZ. Ces deux candidatures sont validées à l'unanimité.

. 4 postes à pourvoir au titre des Présidents de districts : candidatures de Messieurs BASQ, GOUGNARD, GUIGNARD et MATTENET.
Ces quatre candidatures sont validées à l'unanimité.

La composition du bureau de la LFNA est donc la suivante :

Le Président de la Ligue
Le Président Délégué
Le Secrétaire Général ou son adjoint
Le Trésorier Général ou son adjoint
M. Serge DEHEE
M. David WAILLIEZ
Messieurs BASQ, GUIGNARD, GOUGNARD et MATTENET.

Le Président rappelle que la réunion avec l'ensemble des Présidents de districts se tiendra en amont des réunions du Comité de direction, comme actuellement. Les réunions de Bureau se tiendront si possible le même jour ou à d'autres dates selon les possibilités du calendrier.

REMUNERATION DE CERTAINS MEMBRES DU COMITE DE DIRECTEUR DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DE LEUR MANDAT ÉLECTIF

Suite à l'adoption par les clubs des modifications statutaires lors de l'AGF du 11 novembre 2017 à Cognac, le Président propose au Comité de direction de fixer conformément au nouvel l'article 13.8 des statuts de la Ligue, le nombre, les modalités et le montant des rémunérations de certains membres du comité dans le cadre de l'exécution de leur mandat électif.

Il donne ensuite la parole à Karim Fradin, rapporteur du groupe de travail sur la rémunération des élus, chargé de mener une réflexion sur ce sujet.

Karim Fradin rappelle que le groupe de travail était composé des présidents de clubs suivants : MM. Messieurs Patrick Triaud AS Angoulême Charente, Roger Bramat ESA Brive, Jean Claude Darroman FCE Mérignac Arlac, Jean Pierre Mainard Aviron Bayonnais, Alain Fournier Stade Bordelais. Il expose au comité les différentes propositions issues des échanges constructifs ayant eu lieu lors des travaux du groupe de travail.

Le Président, le Président Délégué et plus tard les Président(e)s de districts quittent la salle lors des débats pour lesquels ils sont concernés, afin de permettre à chacun de s'exprimer librement sur ce sujet.

Sur ce, le comité, vu l'article 13.8 des statuts de la Ligue, lequel dispose que : "*Certains membres du Comité de Direction peuvent recevoir une rémunération dans le cadre de l'exécution de leur mandat électif. Leur nombre, les modalités et le montant de cette rémunération sont fixés par le Comité de Direction, à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés, en dehors de la présence des dirigeants concernés, conformément aux dispositions des articles 261-7.1d et 242 C du Code Général des Impôts. Des remboursements de frais sont admis sur présentation de justificatifs*.", décide:

Concernant le Président de la Ligue : La rémunération brute du Président de la Ligue est équivalente à la subvention fédérale sur la mandature, soit 60 000 euros par saison sur la durée du mandat.

Un complément éventuel de rémunération sera accordé à hauteur de 33 % bruts des recettes supplémentaires, extérieures aux prélèvements effectués sur les clubs, obtenues par la Ligue.

Ce complément sera porté à la connaissance du comité de rémunération, afin que les Présidents de Club puissent apprécier les modalités de calcul, puis à celle du comité directeur afin d'en approuver le montant.

Le montant global de la rémunération ne saurait être supérieur à 3 plafonds de la sécurité sociale tel que prévu par les textes.

Mise aux voix :

- 26 votants
- **24 Pour**
- 1 Blanc
- 1 Nul

Cette décision est adoptée par le comité. Le Président n'ayant pris part ni à la délibération, ni à la décision.

Concernant le Président Délégué de la Ligue : Indemnisation mensuelle à hauteur de 75 % du smic.

Mise aux voix :

- 26 votants
- **23 Pour**
- 1 Blanc
- 1 Nul
- 1 Contre

Cette décision est adoptée par le comité. Le président délégué n'ayant pris part ni à la délibération, ni à la décision.

Concernant les Président(e)s de District : Indemnisation mensuelle à hauteur 75 % du smic. Chaque district participe à hauteur de 50 %. En ce qui concerne les Président(e)s de district, il est convenu que le Comité de direction de chaque district devra valider cette disposition avant application au 1er juillet 2018.

Mise aux voix :

- 17 votants
- **17 Pour**

Cette décision est adoptée par le comité. Les Président(e)s de district n'ayant pris part ni à la délibération, ni à la décision.

* Composition des Commissions Régionales :

- C.R. Foot en Milieu scolaire : nomination de Luc Rabat

- C.R. Féminisation : démission de Mme Laura Boissinot suite à mutation professionnelle

- C.R. des compétitions – Section des Délégués : Daniel Carraretto désormais Président de district souhaite terminer la saison en tant que référent de cette section et poursuivre ainsi ses missions.
Après échanges, les membres du Comité confirment Daniel Carraretto à son poste jusqu'à la fin de la saison. Patrick Guagliardi intègre d'ores et déjà la Commission pour préparer la saison suivante et prendre en charge, le cas échéant, le domaine des désignations.

* Les réunions avec les clubs de la LFNA

Pour donner suite à une demande du Président d'apporter des modifications au calendrier des réunions d'informations et d'échanges avec dans les districts et en accord avec les Présidents de Districts concernés, les réunions programmées initialement en décembre 2017 et en janvier 2018 sont annulées et seront reportées à des dates ultérieures. Les réunions concernées sont les suivantes :

- Lundi 04 décembre 2017 : District des Deux-Sèvres ;
- Mardi 12 décembre 2017 : 1ère réunion District de la Gironde ;
- Lundi 18 décembre 2017 : 2ème réunion District de la Gironde ;
- Lundi 08 janvier 2018 : District de la Vienne ;
- Lundi 15 janvier 2018 : District de la Charente ;
- Lundi 22 janvier 2018 : District de la Creuse.

Les nouvelles dates de ces réunions seront communiquées ultérieurement et seront annoncées sur notre site Internet.

* Le point sur les licenciés de la LFNA : plus de 178 500 licences ont été enregistrées à ce jour.

* Le calendrier de fin de saison :

. Comité de direction à Sanilhac en Dordogne, le samedi 20 janvier 2018 à 10 h
. Comité de direction : samedi 3 mars 2018 au Haillan
. Réunion du bureau : le lundi 23 avril à Puymoyen
. Comité de direction : samedi 12 mai au Haillan
. *Samedi 9 juin 2018 : journée des débutants dans tous les districts*
. Dimanche 10 juin 2018 : Finale des Coupes Régionales – Deux sites seront désignés prochainement et les finales seront positionnées selon les clubs qualifiés. Un appel à candidatures sera lancé auprès des clubs.

. Projet d'organisation du **LFNA DAY / Assemblée Générale de la Ligue** : samedi 16 juin 2018 à Poitiers –
1er match de l'équipe de France contre l'Australie, à 12 h à voir tous ensemble sur place
A 14 h : Assemblée Générale de la Ligue
A partir de 16 h : remises du Challenge du Fair Play
Récompenses des bénévoles
Finale nationale du E-FOOT
Profiter de l'infrastructure du Futuroscope de Poitiers
Possibilité d'hébergement et du dimanche sur place.

(Pour information, un rendez-vous est prévu le jeudi 4 janvier 2018 à Poitiers pour avancer sur ce projet).

. Comité de direction le lundi 25 juin à Puymoyen (homologation de fin de saison)
. Comité de direction le Samedi 7 juillet ou le lundi 9 juillet (validation des calendriers généraux / des poules).

. La « **Journée nationale des bénévoles** » est fixée au mardi 8 mai 2018 à Paris dans le cadre de la finale de la Coupe de France.

. L'opération LFA « **Bénévoles du Mois** » :

Répartition par district :

Charente = 8	Charente Maritime = 9
Corrèze = 5	Creuse = 5
Dordogne Périgord = 8	Gironde = 15
Landes = 5	Lot et Garonne = 5
Pyrénées Atlantiques = 6	Deux Sèvres = 9
Vienne = 10	Haute Vienne = 7

+ 10 Bénévoles à désigner par la LFNA, issus des instances de Ligue et/ou de District».

Afin d'assurer un maximum de visibilité à cette opération et comme à l'accoutumée, chaque district doit informer la Ligue dès lors que l'article annonçant une distinction sera publié sur son site. De ce fait, l'article sera partagé sur le site de la LFNA puis l'information transmise à la Fédération Française de Football.

A noter que les districts ont jusqu'au 30 avril 2018 pour désigner leurs bénévoles.

Le Comité de direction valide la composition du Comité de Pilotage de l'IR2F

Intervention de Christian COMBARET

Préparation de l'Assemblée Fédérale à Paris du 16 décembre 2017 : modification des statuts FFF, du règlement intérieur, de l'annexe de la convention FFF/LFP/DNCG, mise à jour règlement disciplinaire, modification des règlements généraux.
Extrait des propositions :

- La délégation des clubs amateurs à l'assemblée fédérale est élue pour un mandat de 4 ans, sauf pour le délégué par tranche de 50000 licenciés + précision sur le représentant des clubs participant aux championnats nationaux
- Vote électronique admis pour tout vote
- Convocation des délégués aux AF par voie électronique ou postale
- Dématérialisation de la demande d'affiliation etc…

. Championnats Seniors Régionaux : 2 propositions de système accessions/rétrogradations pour la fin de saison 2017/2018 **en fonction des descentes éventuelles du N2.**
Daniel Guignard expose les deux propositions aux membres du Comité :

1ère version

	DESCENTES de N2	0	1	2	3
CHAMPIONNAT NATIONAL 3 14 EQUIPES	Accèdent en N2	1	1	1	1
	Rétrogradent en R1	3	3	4	5
	Accèdent de R1	4	3	3	3
CHAMPIONNAT R1 PASSAGE DE 28 à 36 EQUIPES	Accèdent en N3	4	3	3	3
	Rétrogradent de N3	3	3	4	5
	Rétrogradent en R2	2	2	3	4
	Accèdent de R2	11	10	10	10
CHAMPIONNAT R2 PASSAGE DE 48 à 72 EQUIPES	Accèdent en R1	11	10	10	10
	Rétrogradent de R1	2	2	3	4
	Rétrogradent en R3	4	4	5	6
	Accèdent de R3	37	36	36	36
CHAMPIONNAT R3 PASSAGE DE 72 à 144 EQUIPES	Accèdent en R2	37	36	36	36
	Rétrogradent de R2	4	4	5	6
	Rétrogradent en District	6	6	7	8
	Accèdent des Districts	24	24	24	24
	Accèdent de R4	87	86	86	86
CHAMPIONNAT R4 PASSAGE DE 133 à 0 EQUIPE	Accèdent en R3	87	86	86	86
	Rétrogradent en District	46	47	47	47

2nde version

	DESCENTES de N2	0	1	2	3
CHAMPIONNAT NATIONAL 3 14 EQUIPES	Accèdent en N2	1	1	1	1
	Rétrogradent en R1	3	3	4	5
	Accèdent de R1	4	3	3	3
CHAMPIONNAT R1 PASSAGE DE 28 à 36 EQUIPES	Accèdent en N3	4	3	3	3
	Rétrogradent de N3	3	3	4	5
	Rétrogradent en R2	2	2	2	2
	Accèdent de R2	11	10	9	8
CHAMPIONNAT R2 PASSAGE DE 48 à 72 EQUIPES	Accèdent en R1	11	10	9	8
	Rétrogradent de R1	2	2	2	2
	Rétrogradent en R3	4	4	4	4
	Accèdent de R3	37	36	35	34
CHAMPIONNAT R3 PASSAGE DE 72 à 144 EQUIPES	Accèdent en R2	37	36	35	34
	Rétrogradent de R2	4	4	4	4
	Rétrogradent en District	6	6	6	6
	Accèdent des Districts	24	24	24	24
	Accèdent de R4	87	86	85	84
CHAMPIONNAT R4 PASSAGE DE 133 à 0 EQUIPE	Accèdent en R3	87	86	85	84
	Rétrogradent en District	46	47	48	49

Après discussion, le Comité de direction se prononce à l'unanimité **sur le choix n° 1**, privilégiant le lissage des descentes sur toutes les divisions et privilégiant l'accession.

Présentation du Plan de développement Féminin par Vanessa Juge

Vanessa JUGE, CTR DAP (Développement et Animation de Pratiques) présente le projet de politique de développement régional féminin pour la mandature.

1 Le diagnostic : le nombre de licenciées, l'offre de pratique, les écoles féminines de football

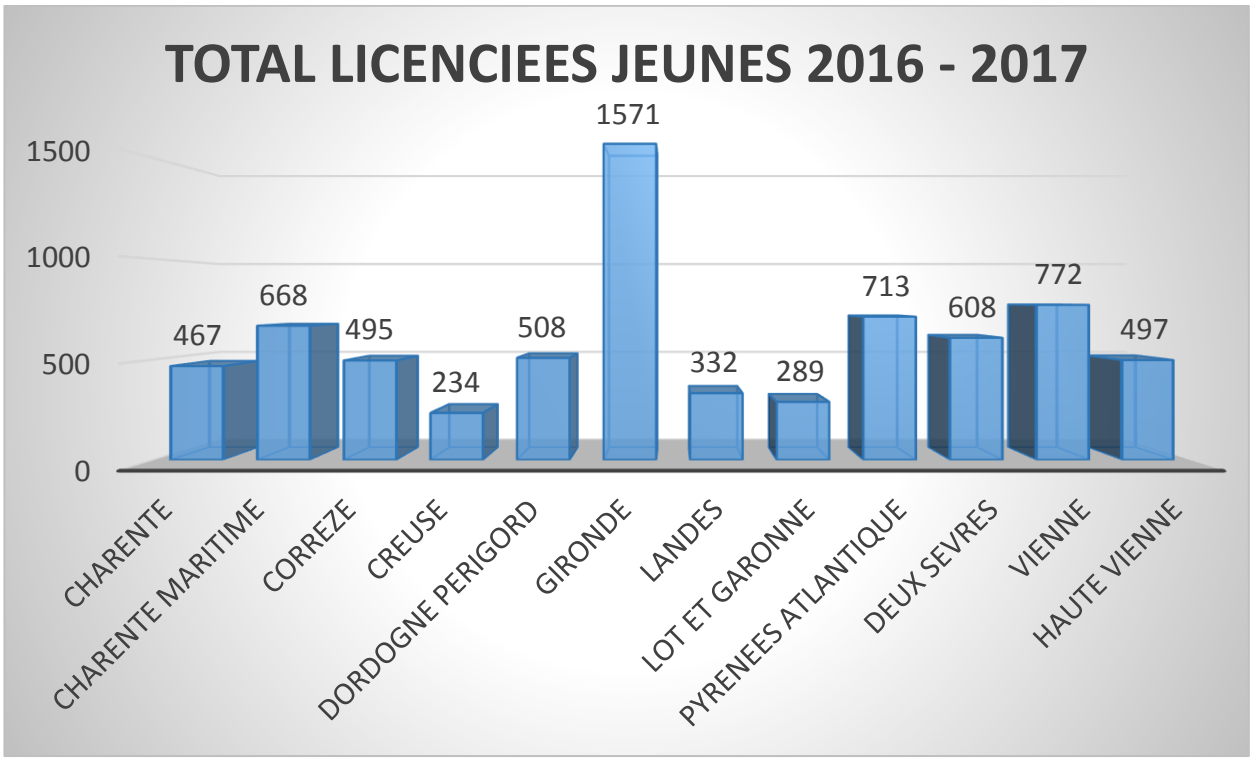

Evolution du nombre de licenciées jeunes : En 2016 – 2017 : 7154
En 2012 – 2013 : 3486 **soit + 105 %**

Un label régional dans chaque secteur :

Districts	Nombre d'EFF
Charente	6
Charente – Maritime	8
Corrèze	7
Creuse	4

Dordogne Périgord	3
Gironde	20
Landes	5
Lot et Garonne	1
Pyrénées Atlantiques	11
Deux-Sèvres	10
Vienne	13
Haute-Vienne	11
Total LFNA	**98**

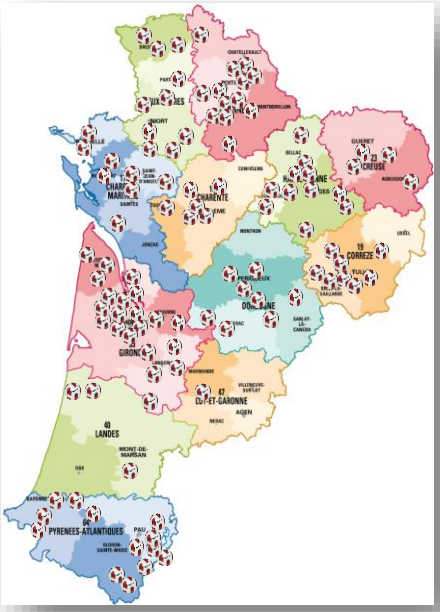

L'offre de pratique :

Un secteur sur les deux harmonisé au niveau de la pratique et des catégories avec des passerelles entre le niveau District et Ligue

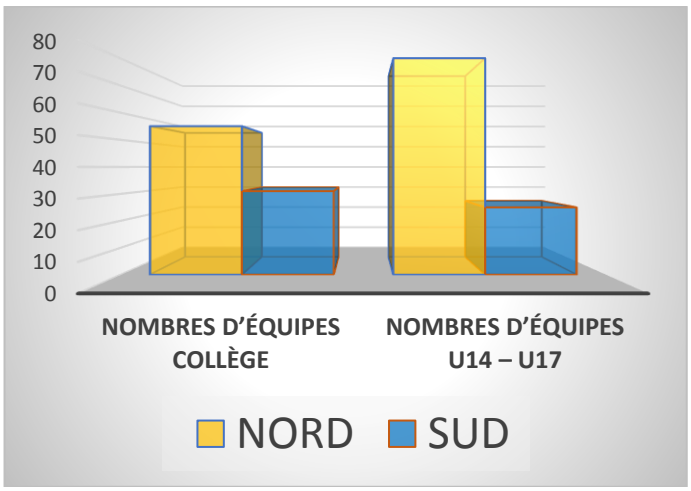

2. La philosophie : fonctionnement par secteurs

3. Les axes de développement

1. **Mettre en place une politique de développement régional : à chacun son rythme mais avec une cohérence régionale**

Les moyens :
- Mise en forme de cette politique par la commission de régionale
    - Réunion avec l'ensemble des districts
- Validation Comité de Ligue
- Mise en place d'un échéancier d'évaluation
    - Suivi grâce à la convention d'objectif (pas d'application de la politique ligue = pas d'argent)
    - 1 membre de chaque secteur dans la commission
- Mise en place d'un diaporama DE présentation
- Présentation aux commissions départementales par secteurs puis aux clubs

2. **<u>Augmenter le nombre d'EFF : Communiquer et accompagner pour augmenter</u>**

- **Objectif à long terme :**
  - Maillage cohérent du territoire
- **Les moyens :**
  - Harmonisation des labels ligue en cohérence avec le label EFF FFF
  - 1 équipe Senior Féminine = 1 EFF
    - Mise en place de réunion de secteur (2 - 3 clubs ensemble)
  - Football a l'école (attention aux nombres d'écoles, il vaut mieux de la qualité plutôt que de la quantité)
  - Communication auprès des éducateurs
  - Recyclage régional des éducateurs des EFF (tous les 2 ans)
  - Le CTD DAP reste le responsable des EFF dans son département

- **Harmonisation du label EFF LFNA :**
  - Catégories de U6 à U19 sur 3 saisons
  - Possibilité d'évoluer tous les ans

EFF OR FFF
EFF ARGENT FFF
EFF BRONZE FFF
EFF ESPOIR LFNA
EFF LFNA

<u>EFF LFNA</u>

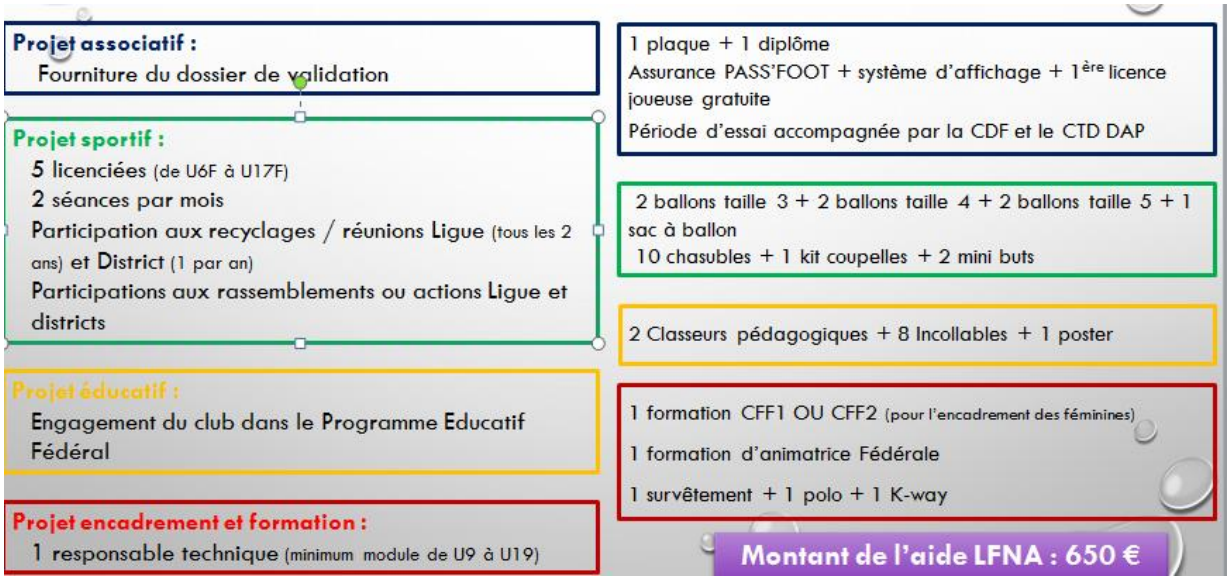

EFF LFNA ESPOIR

Projet associatif :
12 licenciées U6F – U17F
1 référent féminin
Fourniture du dossier de validation

1 plaque + 1 diplôme
Assurance PASS'FOOT + système d'affichage + 1ère licence joueuse gratuite
Période d'essai accompagnée par la CDF et le CTD DAP

Projet sportif :
1 équipe U6F-U10F **OU** U11F-U13F **OU** U14F-U17F
1 séance hebdomadaire
Participation aux recyclages / réunions Ligue (tous les 2 ans) et District (1 par an)
Participations aux rassemblements ou actions Ligue et districts

12 ballons taille 3 ou 4 ou 5 + 1 sac à ballon
1 jeu de maillot estampillé Ecole Féminine de Football avec le logo du club

Projet éducatif :
Engagement du club dans le Programme Educatif Fédéral
1 action PEF sur le groupe féminin avec retour de la fiche action

2 Classeurs pédagogiques + 8 Incollables + 1 poster

Projet encadrement et formation :
1 responsable technique (CFF 1, 2)
1 éducateur pour l'encadrement de l'équipe possédant un module (du CFF1, CFF2 ou CFF3). L'éducateur peut être le responsable technique

1 CFF4
1 formation CFF1, CFF2 OU CFF3 (pour l'encadrement des féminines)
1 formation d'animatrice Fédérale
3 survêtements + 3 polos + 3 K-ways

Montant de l'aide LFNA : 1000 €

Critères EFF Niveau bronze FFF

8 licenciées de U6F à U13F
1 référent des féminines
1 femme licenciée dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe
La promotion : 1 journée découverte et utilisation d'outils de communication

Assurance PASS'FOOT + système d'affichage + 1ère licence joueuse gratuite
Accompagnement par la CDF et le CTD DAP

1 équipe dans les catégories U6F-U13F
1 séance d'entraînement hebdomadaire
Participation de l'équipe à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U13F

Matériel pédagogique

Dotations FFF

Dotations LFNA

470 €

Engagement au Programme Educatif Fédéral
Description des activités du PEF réalisées

2 Classeurs pédagogiques + 8 Incollables + 1 poster

Encadrement de l'équipe : 1 module attesté du CFF1 ou CFF2
1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2

1 formation CFF1, CFF2 OU CFF3 (pour l'encadrement des féminines)
1 formation d'animatrice Fédérale
4 survêtements + 4 polos + 4 K-ways

Critères EFF Niveau ARGENT FFF :

12 licenciées U6F-U11F et 12 licenciées U12F-U19F
1 référent des féminines
3 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe
La promotion : 2 journées découvertes, 1 plan de communication et utilisation d'outils de communication

3 équipes dans les catégories U6F-U19F (dont au moins 1 en U6F-U11F et 1 en U12F-U19F)
1 séance d'entraînement hebdomadaire
Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition pour les U12F-U19F
Participation au PPF

Engagement au Programme Educatif Fédéral
Description des activités du PEF réalisées

Encadrement des équipes : 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou CFF2 ou CFF3

Matériel pédagogique

Dotations FFF

2 Classeurs pédagogiques + 8 Incollables + 1 poster

Assurance PASS'FOOT + système d'affichage + 1ère licence joueuse gratuite
Accompagnement par la CDF et le CTD DAP

Dotations LFNA

560 €

1 formation CFF1, CFF2 OU CFF3 (pour l'encadrement des féminines)
1 formation d'animatrice Fédérale
5 survêtements + 5 polos + 5 K-ways

Critères EFF Niveau OR FFF

20 licenciées U6F-U11F et 25 licenciées U12F-U19F
1 référent des féminines
5 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe
La promotion : 2 journées découvertes, 1 plan de communication et utilisation d'outils de communication
1 action avec le milieu scolaire

5 équipes dans les catégories U6F-U19F (dont au moins 2 en U6F-U11F et 2 en U12F-U19F)
1 séance d'entraînement hebdomadaire pour U6F-U11F et 2 pour les U12F-U19F
Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition pour les U12F-U19F
Participation au PPF + élaboration de programmation pour les différentes catégorie
1 spécifique hebdomadaire pour les GB

Engagement au Programme Educatif Fédéral
Description des activités du PEF réalisées

Encadrement des équipes : 3 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
1 responsable technique titulaire du BMF

Matériel pédagogique

Dotations FFF

2 Classeurs pédagogiques + 8 Incollables + 1 poster

Assurance PASS'FOOT + système d'affichage + 1ère licence joueuse gratuite
Accompagnement par la CDF et le CTD DAP

Dotations LFNA

750 €

1 formation CFF1, CFF2 OU CFF3 (pour l'encadrement des féminines)
1 formation d'animatrice Fédérale
7 survêtements + 7 polos + 7 K-ways

3. Développer et améliorer l'offre de pratique chez les jeunes : harmoniser pour développer

- **Objectif à court terme (dès septembre 2018) :**
-
    - Harmonisation de l'organisation de la saison
        - Contenus
        - Calendriers
            - La rentrée du foot féminin (date LFNA)
            - Mise en place d'une journée féminine en fin de saison (avec minima les EFF)
            - Des documents
                - basics
                - Mise en place d'un annuaire des structures féminines
    - Harmonisation des catégories

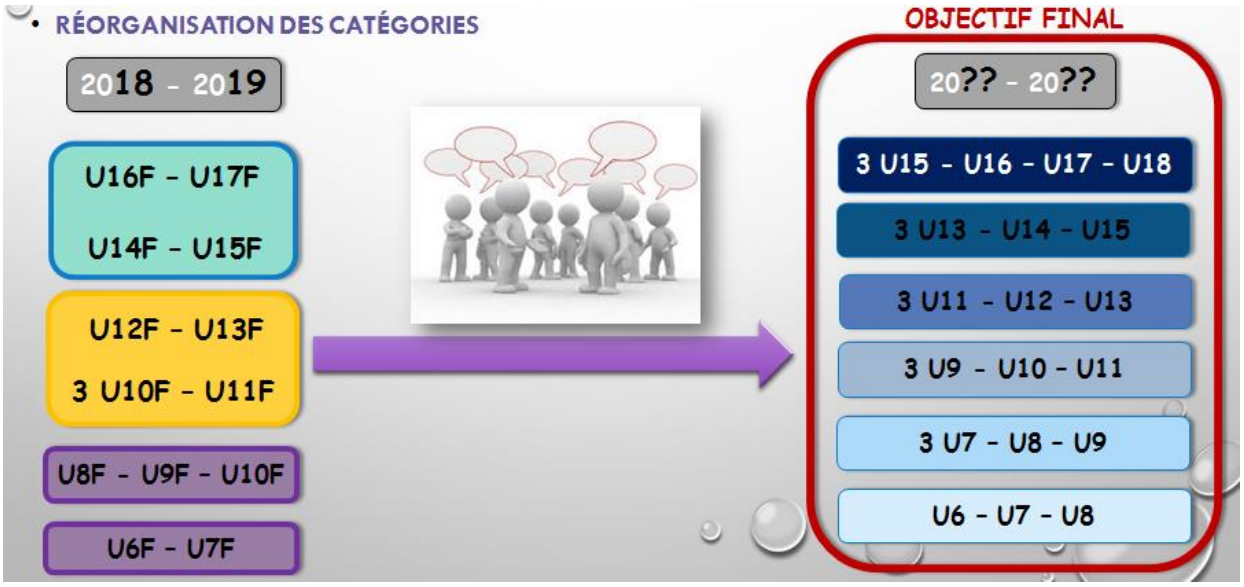

- **Au niveau du Foot d'animation :**
    - Gestion libre par district ou par secteur
    - Minima 10 Plateaux par saison
        - Le plateau final de fin de saison (remise des dotations) possibilité de faire une journée féminine
        - plateaux futsal si possible

- **AU NIVEAU DES U11F- U13F ET DES U14F – U17F FOOT À 8 :**
  - ENGAGEMENT VIA FOOT CLUBS
  - LA LIGUE POSERA LES DATES SUR LE CALENDRIER GÉNÉRAL, CHAQUE SECTEUR PRENDRA LES DATES DONT IL A BESOIN
  - FONCTIONNEMENT EN PLUSIEURS PHASES, POSSIBILITÉ D'ENGAGEMENT DE NOUVELLES ÉQUIPES DANS TOUTES LES PHASES :

- **U14F – U17F À 11 :**
  - GESTION LFNA
  - POSSIBILITÉ D'ENGAGEMENT DE NOUVELLES ÉQUIPES DANS TOUTES LES PHASES

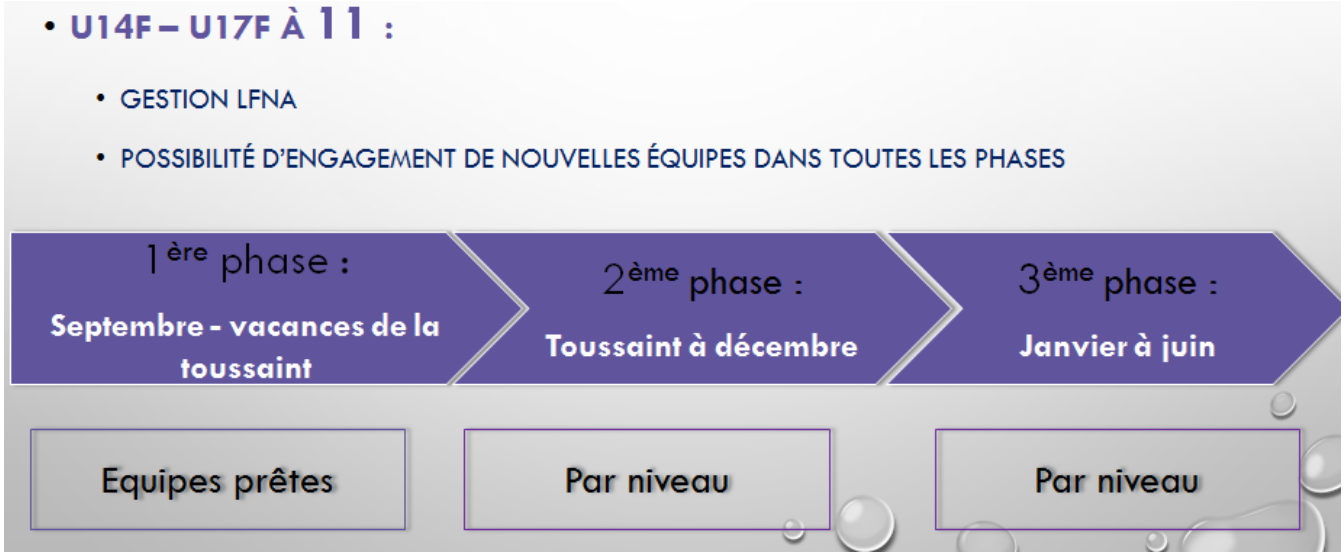

- **Les coupes :**
  - Festival U13
  - Si coupes conservées en garçons idem en filles si non en district
- **Les formes de pratiques :**
  - Identique garçons (sauf en U14F-U17F a 8 temps de jeu 2 x 35 min)

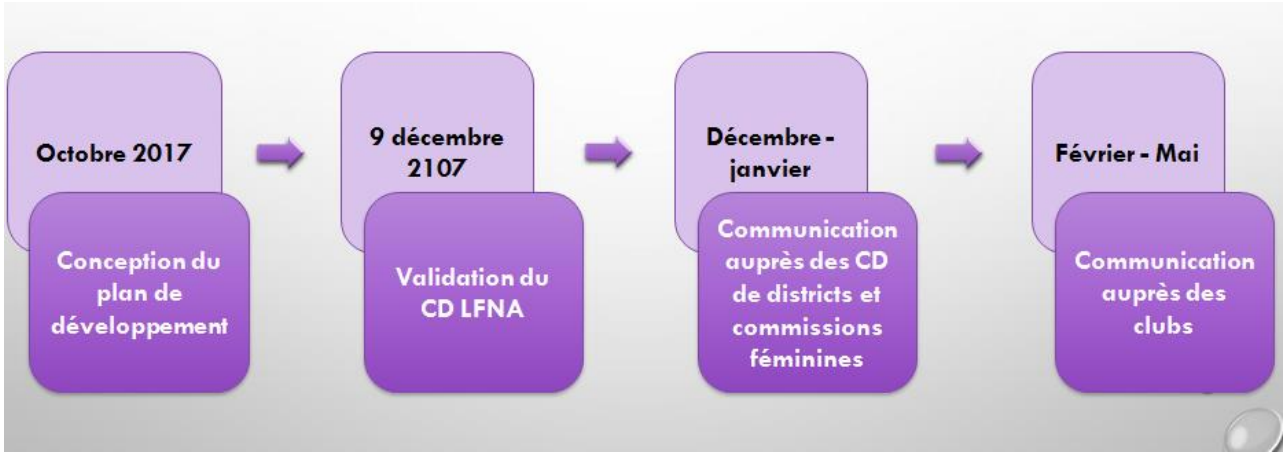

Intervention de Saïd El Moufakkir

Information concernant la réunion prévue le lundi 11 décembre 2017 au Haillan en présence du Président de la LFA, Marc Debarbat, du Secrétaire Général Philip Guyot de Caila, du vice-président de la LFA Vincent Nolorgues et de la direction de la LFA, Sylvain Grimault sur les Contrats d'Objectifs 2017/2020, le plan de développement et du FAFA, en présence des Présidents de districts et de leurs trésoriers(es)

Il est rappelé que plus de 90 % des montants alloués par la LFA via les contrats d'objectifs sont liés aux actions techniques. La Ligue et les Districts doivent impérativement s'inscrire dans le schéma régional.

Intervention de Lyès Hamache

Présentation de l'action « Soyons PRETS » élaborée en concertation avec le Président de la Ligue et la C.R. Ethique et Fair Play. Cette campagne de sensibilisation auprès des clubs a pour but de prévenir la lutte contre la violence et les discriminations. Cette saison, l'action concernera tous les clubs de niveau R3. Six journées de championnat sont concernées (1ère session test les 16/17 décembre 2017 avec la poule F).
Le protocole d'avant match, adressé à l'ensemble des clubs recevant, prévoit entre autre la lecture du message suivant :

« La passion que nous partageons tous pour le football ne doit accepter aucune forme de discriminations et de violences
Nous dirigeants, capitaines et joueurs nous engageons notre responsabilité afin que ce match et tous les matchs à venir en ce lieu respectent les valeurs de notre sport :
PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT
TOLERANCE – SOLIDARITE
Amis supporters et public, faites que ces valeurs soient aussi respectées autour du stade.
AIDEZ VOTRE CLUB
TOUS ENSEMBLE SOYONS PRETS A RESPECTER CES VALEURS »

Des tee-shirts spécifiques seront offerts aux clubs, un drapeau « Soyons PRETS » de 3mx2m ainsi qu'une arche dédiée à l'entrée des joueurs seront confiés pour l'opération.
Cet évènement sera également l'occasion de mettre en avant le « Programme Educatif Fédéral ».
Au travers de cette action les valeurs du Football seront rappelées à l'ensemble des acteurs du football qu'ils soient « sur » mais aussi « autour » du terrain.

Intervention de Marie-France Fernandez

Marie-France Fernandez présente la nouvelle Commission fédérale de structuration des clubs, telle que souhaitée par le Président de la LFA, Marc Debarbat.
Cette commission se compose de 15 personnes (dont 4 femmes) : 3 Représentants du BELFA ; 2 Représentants de la DTN ; 3 Présidents de district, 2 membres de ligue, 3 responsables de club, 1 représentant IFF et 1 représentant collège des Autres Acteurs.

Ses missions ont été définies comme suit :
. Coordination et suivi des dispositifs d'accompagnement dans les Ligue régionales (contrats objectifs)
. Pilotage des actions de Labellisation - attribution des distinctions (label jeunes, écoles féminines, licence club fédéral, licence club féminin, licence club futsal)
. Modélisation et déploiement des outils d'accompagnement des clubs
. Pilotage de journées régionales de remise de Label.

Les priorités de la saison 2017/2018 :

1- Conception et déploiement de la licence féminine
2- Conception et déploiement de la licence futsal
3- Evaluation et attribution des distinctions sur les labels existants et évolution des Dispositifs
4- Synthèse atelier AMBITION 2O2O et définition d'un plan d'action fédéral autour du « club lieu de vie »

Travaux sur les licences clubs :

Suite à la première réunion plénière, les membres de la commission se sont partagés au cours de nouvelles réunions en atelier sur les PROJETS DE LICENCE. La licence club FEDERALE est déjà en application.

<u>2 PROJETS EN COURS</u>

- LICENCE CLUB FEMININE (1er atelier) La licence féminine s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale d'accompagnement d'aide à la structuration des clubs amateurs de D1 Féminine et doit générer une aide financière pour récompenser les clubs qui mettent en place un projet de structuration et de développement en cohérence avec la politique fédérale qui peut se décliner par : 1 projet associatif + 1 projet sportif + 1 projet socio-professionnel

- LICENCE CLUB FUTSAL (2ème atelier en construction) : Cela reste bien sûr les grandes lignes des travaux plus approfondis et détaillés menés par la commission fédérale.

<u>PROJET LFNA</u> : A la demande du Président un groupe de travail au sein de la LFNA s'est mis en place pour étudier un plan de développent régional de structuration des clubs avec pour objectif d'accompagner et valoriser les clubs dans leur structuration.

La première démarche sera de faire un état des lieux auprès des clubs (avec le questionnaire label SENIOR par exemple). En fonction des besoins ce groupe de travail devra développer X moyens à définir dont il devra se servir et coordonner.

Lors de nos premières réunions de travail, nous avons déjà élaboré un début de stratégie d'accompagnement, la commission ou groupe de travail présentera un projet définitif ou très avancé courant 1er semestre 2018.

Intervention de Gérard Brouste, Trésorier Général

Suite à une réunion qui s'est tenue à la FFF au mois de novembre concernant la taxe d'apprentissage, le Trésorier Général incite l'ensemble des partenaires de la Ligue à verser toute ou partie de cette taxe prioritairement aux CFA (Centre de Formation des Apprentis) du Sport de notre Région.
La taxe ainsi collectée par les CFA du SPORT de notre Nouvelle Aquitaine (Bordeaux et Poitiers) sera réinvestie dans la formation en apprentissage des éducateurs qui pourront intervenir ensuite dans nos clubs.
Les formations en apprentissage concernent tous les publics jusqu'à 30 ans.

Tour de table

Philippe Oyhamberry fait part des difficultés financières du club de Limoges (DNCG).

Karim Fradin est candidat aux prochaines élections du Conseil d'administration de la LFP. Il souligne la belle image de la LFNA au niveau national. Réflexion sur la professionnalisation de la N1.

Jean-Louis Dauphin, membre du BELFA, donne des précisions sur la journée de bénévoles organisée par la LFA à l'occasion de la finale de la Coupe de France et annonce le programme prévisionnel de la journée.
D'autre part il fait part au Comité de l'attribution de l'organisation des ½ finales Gambardella, le 15 avril 2018 à Poitiers et de celle des demi-finales du championnat national U17 du 26 mai 2018 au district de Corrèze.

Philippe Lafrique, membre du COMEX de la FFF, travaille sur le plan de développement futsal au niveau national.
Il rappelle le projet de création d'un pôle France Futsal pour lequel la LFNA s'est portée candidate. Il évoque également la création du pôle espoirs féminins.
Enfin, il fait part de l'organisation, en Dordogne d'un match amical Futsal, France / Russie (U21) début avril 2018.

Steve Savidan précise qu'il prend plaisir à représenter au mieux la LFNA lors de ses déplacements. Il a noté le rendez-vous du 2 avril 2018 pour la 2ème rencontre de la Coupe de la Région UEFA.

Le Président de la Ligue remercie Steve de son action au niveau régional. Il informe l'assemblée du projet de mise en place d'une action « une journée avec Steve Savidan » à proposer aux clubs et profite de son intervention pour annoncer un projet de collaboration avec Marinette Pichon sur des actions ciblées.

Gilles Bouard évoque le plan d'actions ETR pour 2017/2020. Souligne la nécessité d'une aide administrative aux techniciens au sein de chaque district.

Avant de clôturer la séance, le Président fait part du rendez-vous du 6 décembre avec le Président Le Graët au siège de la FFF. Le projet d'augmentation de 1 euro du prix de la licence par la FFF était à l'ordre du jour.
Dans un premier temps, le Président de la Ligue a fait part de son avis sur le sujet qu'il a jugé discutable et inapproprié en terme de timing eu égard à sa récente position sur le prix des licences. Après échanges, il lui a semblé de son devoir de défendre les intérêts de tous les clubs dont il a la responsabilité et la confiance et n'a pas souhaité trahir sa parole.

Cependant, des arguments audibles ont été avancés par Noël Le Graët et la LFNA doit également mesurer l'impact positif des aides demandées par ailleurs, que ce soit en terme d'appuis techniques supplémentaires ou d'équipements. Enfin, Jean-Michel Aulas a montré toutes ses facultés de diplomatie et de persuasion dans son nouveau rôle au sein du Comex orienté vers les ligues et les districts ; il a concouru à convaincre le Président de la Ligue du bien-fondé du projet de la FFF.

En conséquence et à l'issue d'une discussion ouverte, il a été décidé ce jour par les membres du Comité de Direction de la LFNA de soutenir à l'unanimité la proposition du Président de la FFF d'augmenter le prix de la licence d'un euro. La délégation de la LFNA se rendra donc à Paris le samedi 16 décembre dans l'intention de respecter la politique nationale en votant favorablement cette proposition.

Le Président aborde ensuite quelques sujets qu'il développera avec les présidents de districts et leurs trésoriers lundi 11 décembre au matin (thésaurisation des districts et ses conséquences, négociation en cours d'un nouvel accord d'entreprise avec les salariés de la Ligue etc…)

Avant de clôturer, le Président fait part de sa surprise à Yvonne Boy, présidente intérimaire du district des Pyrénées Atlantiques, suite à la lecture du compte rendu du Comité de direction du district des Pyrénées Atlantiques en date du 31 octobre 2017. En effet, il est inconcevable que de tels termes à l'égard d'un bénévole, même employés en séance, soient retranscrits et diffusés dans un compte rendu public.
Yvonne Boy précise que lors de la séance du Comité en question, chaque élu s'est exprimé puis a souhaité que l'intégralité des propos soient inscrits dans le compte rendu. Elle précise ne pas cautionner cela.
Elle regrette les tensions actuelles, indique que le district ne souhaite pas se positionner en dehors de la politique régionale et espère que les rapports vont se normaliser.

Le Président clôture la séance et remercie l'ensemble des membres des décisions prises ce jour.

Fin de séance à 13h45

Le Président
S. ENNJIMI

Le Secrétaire Général,
Luc RABAT